

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 MAI 2026 A 19H30

Le 18 mai 2026, le conseil municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 12 mai 2026 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Amir BEN MERZOUG, Nadia CARCASSET, Jean-Pierre VIMARD, Sarah BENHAMMOU, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Héritier LUNDA, Karine FARINA, Marc LE MEUR, Mohammed ZAOUÏ, Laurence BELAIGUES, Philippe DECOMBLE, Maria DE JESUS, Michelle BOUCHON, José MARTINS, Patricia BARTOLI, Brahim OUAREM, Cathy DA MOTA, Franck CHAUVEAU, Florence ROGER, Marie-Eve HODGI, Emmanuel GAPAILLARD, Stéphanie DALMASSO, Raymonde BLÉCOURT, Adrien FRANCISCO, Mickael AMAND, Patricia QUIEDEVILLE, Marie-Noëlle ROLLY, Dimitri GORGE-BERNAT, Mélanie SCHLATTER, Ivan CARRENO, Tahamout BENKHETTACHE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Jacques BOULANGER (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Naïma FERROUDJI (pouvoir à Sarah BENHAMMOU), Bertrand PUARD (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Sébastien CHAMBRY (pouvoir à Philippe ROGER), Julie FERRÉ (pouvoir à Mickael AMAND).

Absents Excusés :

Nombre de membres
composant le conseil : 39

en exercice : 39
présents : 34
représentés : 5
absents : 0

Frédéric PETITTA, Maire, ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Sarah BENHAMMOU est élue secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2026

Délibération n°26-89

DG : Nathalie COLUCCI

Service : Secrétariat général

Affaire suivie par Claire PIERONI

FIXATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD INTERCOMMUNAL DE CHARAINTRU À SAVIGNY-SUR-ORGE ET DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le décret du 4 octobre 2005 relatif à la composition des conseils d'administration des établissements publics sociaux et médicaux sociaux et aux modalités de désignation de leurs membres ;

CONSIDÉRANT qu'en application du décret précité, par suite des délibérations du Conseil d'Administration de l'EHPAD Intercommunal de Charaintru et au renouvellement des assemblées territoriales des 16 communes ayant contribué à sa création, il convient de délibérer pour fixer le nombre de représentants au futur Conseil d'Administration de cet établissement ;

CONSIDÉRANT qu'il convient, par ailleurs, de procéder à l'élection de représentants, appelés, s'ils sont désignés par les communes membres, à siéger au Conseil d'administration de l'EHPAD Intercommunal de Charaintru.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE de fixer le nombre de représentants au futur Conseil d'Administration de cet établissement comme suit :

- 1° - Trois représentants des collectivités territoriales à l'origine de la création de l'établissement, dont l'un assurera la présidence du Conseil d'Administration ;
- 2° - Un représentant de la commune d'implantation si elle n'est pas représentée au titre du 1° ;
- 3° - Trois représentants des départements qui supportent en tout ou partie des frais de prise en charge des personnes accueillies : deux représentants du département de l'Essonne et un représentant du département de Paris ;
- 4° - Trois membres du Conseil de la vie sociale ;
- 5° - Deux représentants du personnel de l'établissement dont le médecin coordonnateur ;
- 6° - Deux personnes désignées en fonction de leurs compétences dans le champ d'intervention de l'établissement, Madame Schérazade Goara, directrice adjointe des EHPAD de File-Etoupe à Montlhéry et du Manoir à Montgeron et Madame Pauline Lamorre, directrice de l'EHPAD Léon Maugé à Verrière le Buisson.

DÉSIGNE, en qualité de représentantes de la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois en vue des futures élections pour la désignation des représentants des collectivités territoriales au Conseil d'Administration de l'EHPAD Intercommunal de Charaintru de Savigny-sur-Orge :

Membre Titulaire	Membre suppléant
Nadia CARCASSET	Laurence BELAIGUES


VOTE

Pour : 36

Contre :

Abstention : 3 (Mme Rolly, Mme Schlatter, M. Gorge-Bernat)

Pour extrait conforme.



Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Président de Cœur d'Essonne Agglomération

